

## Diplôme d'État AIDE-SOIGNANT(E)



LYCEE DES MÉTIERS  
DES SERVICES  
PAUL GAUGUIN

10 av. de la Recherche Scientifique  
45071 ORLEANS Cedex 2

☎ 02 38 69 16 88

📄 02 38 63 89 93

💻 ce.0450786k@ac-orleans-tours.fr

<http://www.lp-gauguin.fr>

2009/04

### CONDITIONS D'ADMISSION SUR CONCOURS\*

- vous avez 17 ans au moins à la date du début de la formation (début septembre prochain). Aucune dérogation possible.
- vous êtes titulaire
  - \* d'un BEP « Carrières Sanitaires et Sociales »
  - \* d'un BEP Agricole « Services aux personnes »

**Dans ce cas, vous passez directement l'épreuve d'admission.**

- vous n'êtes pas titulaire de ces diplômes (même si vous êtes actuellement en formation pour l'obtenir en juin prochain) : **vous devez d'abord passer une épreuve écrite d'admissibilité.**

### VOUS AVEZ

- *Le sens des responsabilités*
- *Une bonne santé physique*
- *Une bonne résistance morale*

### VOUS AIMEZ

- *Travailler en équipe en milieu médical*
- *Etre à l'écoute des besoins des autres*
- *Etre au service du bien-être matériel et/ou moral de personnes ayant besoin d'assistance*

**Le titulaire du diplôme d'État d'aide-soignant(e) doit être capable de :**

- *Participer aux soins infirmiers préventifs, curatifs ou palliatifs*
- *Accompagner dans les activités de la vie quotidienne (alimentation, hygiène, confort ...) des personnes malades, âgées ou handicapées*
- *Compenser le manque ou la diminution de l'autonomie de ces personnes grâce aux soins et au soutien moral apportés*

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

**Une année scolaire de début septembre à début juillet comprenant :**

- 17 semaines de cours théoriques et TP au lycée des métiers
- 24 semaines de formation en stage dans des établissements de soins
- 3 semaines de congés (dates imposées) : plusieurs périodes de stage se déroulent donc pendant les congés scolaires.

\* pour une information complète, consulter l'arrêté du 22 octobre 2005 du Ministère de la Santé ou le site : [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)

## AU LYCEE . . .

### ENSEIGNEMENT THÉORIQUE et PROFESSIONNEL

- 8 modules obligatoires traitant notamment des techniques de soins dans les différentes spécialités médicales, ainsi que de la réglementation professionnelle
- Enseignants : Infirmières diplômées d'Etat et intervenants spécialisés

#### POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE

- Dossier à retirer dans l'établissement
- À rapporter dès mi-janvier pour l'inscription au concours (se renseigner pour les dates précises et impératives)

#### Attention !

Il s'agit d'une formation **sous statut scolaire**, c'est à dire **sans frais scolarité**.  
Frais de déplacement éventuels en stage remboursés par le lycée



**Ecole - Entreprise**  
*Efficace Ensemble*

## EN ENTREPRISE . . .

Six périodes de quatre semaines de stage dans différentes structures sanitaires ou médico-sociales du Loiret : médecine, chirurgie, personnes âgées ou handicapées, santé mentale, soins à domicile

#### IMPERATIF

- \* Certificat médical par un médecin agréé DDASS attestant l'aptitude physique et psychologique à l'exercice de la profession
- \* Vaccinations à jour pour travailler en milieu hospitalier
- \* Achat par l'intermédiaire du Lycée de plusieurs tenues professionnelles (prix de gros, aide de la Région)

## VOTRE FUTUR METIER ...

### *LE DIPLOME D'ÉTAT D'AIDE SOIGNANT(E)*

- est un diplôme délivré par le Ministère de la santé (DRASS)
- donne la qualification nécessaire à l'emploi d'aide-soignant(e) dans :
  - \* un service hospitalier public ou une clinique privée,
  - \* une maison de retraite,
  - \* un service d'accueil et de soins (centre de cure, de convalescence...),
  - \* un service de soins à domicile,
  - \* une institution spécialisée dans l'accueil de personnes handicapées
  - ...

*Votre Conseiller d'Orientat-ion-Psychologue peut compléter ces informations*